



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECRETARIAT GENERAL  
LEGISLATION ET GESTION SCOLAIRES

L.G.S./08/46  
Cl.

**Aux Pouvoirs Organiseurs,  
Aux Chefs d'Établissements  
de l'Enseignement Fondamental  
de l'Enseignement Secondaire  
de l'Enseignement de Promotion Sociale  
de l'Enseignement Supérieur  
Catholique  
des Centres PMS et  
des Internats libres subventionnés**

**Bruxelles, le 8 décembre 2008**

Madame, Monsieur,

**OBJET : PRATIQUES COMMERCIALES PEU SCRUPULEUSES AUPRES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Il nous est revenu qu'un certain nombre d'établissements ont été démarchés par des entreprises dont les pratiques commerciales sont pour le moins douteuses. Cela concerne notamment l'insertion des coordonnées des établissements dans un annuaire commercial à usage professionnel que ce soit sur internet ou en version papier.

Plus particulièrement, les écoles sont invitées, par courriel par exemple, à remplir un formulaire avec leurs coordonnées de manière à être inscrites dans l'annuaire. Les conditions générales y sont libellées en petit caractère, généralement en bas de page.

A la lecture de ces conditions de vente, il s'avère qu'il s'agit d'une commande payante, dont le prix peut s'élever jusqu'à 980 € par an et porter sur plusieurs années !

Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance lors d'un contact éventuel avec des sociétés démarchant par téléphone, internet ou lors de visites commerciales.

Nous vous rappelons en outre certaines règles élémentaires de prudence en matière d'achats de marchandises et/ou services :

1. Se méfier des démarcheurs qui se présentent à l'école, et qui font miroiter de séduisants avantages pour une commande immédiate ;
2. Le cas échéant, veiller à ce que les bons de commandes indiquent clairement les quantités commandées, le prix unitaire, la somme par produit, et le montant total de la commande ;
3. Vérifier la concordance entre le prix facturé et celui stipulé sur le bon de commande ;

**Service législation et gestion scolaires**  
Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique asbl

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles - Tél: 02 256 70 40 - Fax: 02 256 70 46 - [www.segec.be](http://www.segec.be) - [lgs@segec.be](mailto:lgs@segec.be)

4. Vérifier la concordance entre les marchandises livrées, les marchandises facturées, et les marchandises commandées ;
5. Conserver toutes les pièces écrites relatives aux commandes effectuées.

Le Service LGS reste à votre disposition (plus particulièrement Stéphanie KETTMANN au 02/256.70.45 ou par mail : [stephanie.kettmann@segec.be](mailto:stephanie.kettmann@segec.be) ) pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

\* \* \*

En espérant que cette information vous sera utile, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bénédicte Beauduin  
Directrice du Service LGS

